



Agropôle du Marault CS 70001 58470 MAGNY COURS – France
Tél. +33 (0)3 86 59 77 17 – Fax. +33 (0)3 86 59 77 19
E-mail : contact@charolais-expansion.com
Site : www.charolaise.fr

Objet : SPACE 2022– Inscriptions

SPACE Rennes– 13-14-15 Septembre 2022

Cher(e) adhérent(e),

Le SPACE se tiendra cette année, **du mardi 13 au jeudi 15 septembre 2022** au Parc des Expositions de Rennes, avec pour la race Charolaise, 18 animaux de race pure certifiée (inscrits au Livre Généalogique) et indexés IBOVAL, en présentation-concours le mardi.

Le SPACE, tenant sa place parmi les grands salons mondiaux de l'élevage est incontournable ; il se positionne comme un salon représentatif de l'ensemble des productions animales et rassemble les professionnels de ces secteurs, en particulier les éleveurs. La qualité des animaux Charolais exposés permet une belle promotion de notre race, aussi nous espérons vivement votre mobilisation cette année encore pour assurer une présentation de qualité.

Vous trouverez tous les éléments au verso de ce courrier. Le formulaire d'engagement est disponible en pièce jointe, sur www.charolaise.fr dans l'onglet agenda ainsi que sur simple demande au 03.86.59.77.17.

Votre engagement devra nous être retourné par mail, sms ou courrier au siège du HBC **au plus tard le vendredi 24 juin 2022**

Espérant vivement votre implication dans ce rendez-vous important, et dans l'attente, nous vous prions de croire, Cher(e) adhérent(e), en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Tournez SVP

Notice d'information à l'attention des exposants

SPACE – RENNES – 13 au 15 Septembre 2022

DATES ET HORAIRES

L'entrée des animaux se fera le **lundi 12 Septembre 2022 entre 8h30 et 19h00** et Le départ des animaux se fera le **Vendredi matin 16 Septembre 2022 entre 8h00 et 12h00**. La plage horaire charolaise sur le ring est fixée le **mardi 13 septembre de 10h à 11h**

CONDITIONS ZOOTECHNIQUES ET SECTIONS

Le règlement du SPACE stipule, un certain nombre de contraintes à respecter :

- les femelles doivent posséder un IVMAT ≥ 100 ;
- les mâles adultes doivent posséder un ISEVR ≥ 100 ;
- pour les jeunes animaux disposant d'index propre : même règle que pour les adultes
- pour les jeunes animaux (mâles ou femelles), ne disposant pas d'index propre :
valeur ISEVR (mâles) ou IVMAT (femelles) sur ascendance (père ou mère) $>$ ou $= 100$
1ère dérogation : peuvent être inscrits, les animaux ayant un index ISEVR ou IVMAT compris entre 98 et 100 si l'ISU > 110 .
2^{ème} dérogation : peuvent être inscrits les jeunes animaux qualifiés en station

Les animaux engagés doivent respecter les qualités de conformité au standard de la race et allier un niveau génétique et morphologique correct.

Composition des sections (indicatif) :

- Section M1 : Mâles junior (moins de 30 mois) nés du 01/05/2020 au 30/04/2021
- Section M2 : Mâles senior (30 mois et plus) nés avant le 30/04/2020
- Section F1 : Femelles junior
- Section F2 : Femelles sénior

SELECTION

La sélection sera effectuée en fonction des engagements reçus, vous serez informés début août si votre (vos) animal (aux) est (sont) retenu(s), en réserve ou non retenu.

Compte tenu des engagements reçus et des résultats de la sélection, les sections pourront être revues pour plus d'homogénéité. Si les effectifs de sections sont insuffisants, le concours pourra être commué en une présentation.

FRAIS D'ENGAGEMENT

Pour que les engagements des animaux soient pris en compte, vous devez adresser au HBC un chèque d'un montant de 25 € TTC par animal engagé à l'ordre du Herd-Book Charolais.

DELAIS A RESPECTER IMPERATIVEMENT

Engagement pris en compte jusqu'au 24 juin inclus (document à renvoyer par mail à contact@charolais-expansion.com).

Déclaration de non présentation d'un animal jusqu'au 25 Juillet 2022 inclus. Au-delà de cette date, les frais d'engagement ne seront pas restitués.